

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 24 Septembre 1902, M. Thomas Alibrandi, Consul de Monaco à Civita-Vecchia, est autorisé à accepter et à porter la Croix de Commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie, qui lui a été conférée par S. M. le Roi Victor-Emmanuel III.

Par Ordonnance du 29 du même mois, la Médaille d'honneur de 2^e Classe, a été accordée au Sieur Lucien Bornier, Garde du Domaine de Marchais.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La Société de Gymnastique *L'Etoile de Monaco* a fait avant-hier dimanche une sortie qui a été en tous points réussie et charmante, malgré que la journée pluvieuse l'ait un peu contrariée. Mais nos vaillants gymnastes n'en sont pas à craindre quelques gouttes d'eau et, comme ils l'avaient décidé, ils sont partis dès 6 heures du matin pour la jolie petite ville de Vence, où la réception la plus cordiale les attendait. La bienvenue a été souhaitée fort gracieusement à la Société monégasque par M. le Maire de Vence, et divers morceaux de musique ont été exécutés par l'excellente Société la *Lyre Vençoise*.

A la suite d'un vermouth d'honneur offert par la municipalité, un beau banquet auquel assistaient avec les membres de la Société *L'Etoile*, plusieurs invités représentant la ville de Vence, les diverses Sociétés de la Principauté et la presse régionale, a été servi à l'hôtel Auzias. Au dessert, des toasts chaleureux ont été portés. Les excursionnistes sont rentrés dans la soirée à Monaco, très satisfaits de leur journée, à laquelle il n'a manqué que l'éclat de quelques rayons de soleil.

Si le temps le permet — car, en cette période de l'année, il faut compter avec la pluie, si nécessaire et si bienfaisante pour la végétation de nos jardins, — les membres du Sport Vélocipédique Monégasque feront, dimanche prochain, une sortie avec fanfare, dont le but est le charmant village de Villeneuve-Loubet, sur les bords pittoresques du Loup. Voici l'ordre fixé pour cette intéressante excursion :

Départ de Monaco par le train de 7 h. 30; arrivée à Nice à 8 h. 5; départ à machine; arrivée à Villeneuve-Loubet à 10 h.; à 11 h., déjeuner; à 2 h., courses.

Départ pour Nice à 3 h.; arrivée à 5 h.; embarquement des machines; départ par le train de 5 h. 30; arrivée à Monaco à 6 h. 10. — Dépense par sociétaire, 3 francs.

Programme des courses :
Première course (seniors), distance 2,000 m. —

1^{er} prix, une médaille en vermeil; 2^e prix, une médaille en argent; 3^e prix, une médaille en bronze.

Deuxième course (juniors), même distance et mêmes prix.

Troisième course (amateurs), même distance et mêmes prix.

Les sociétaires qui désirent prendre part aux courses doivent se faire inscrire par le Capitaine de route avant le déjeuner.

Les machines devront être rendues à 7 heures précises du matin à la gare de Monaco pour l'embarquement. — La tenue réglementaire est de rigueur.

Des listes d'inscription sont déposées au siège social et à l'agence Roustan. Ces listes seront closes le vendredi 10 courant, à midi.

Le théâtre populaire des Variétés, à la Condamine, dont la façade et les décors ont été récemment remis à neuf, est en ce moment très fréquenté par la population monégasque, qui vient applaudir aux excellentes représentations de drames et de comédies données par la troupe italienne Guidotti. Cette troupe, qui comprend plusieurs artistes de réelle valeur et dont le répertoire et des plus variés, a interprété remarquablement, dimanche soir, une grande pièce dramatique nouvelle, et donnera, ce soir, une autre nouveauté, *Amore senza stima*, œuvre en 5 actes de P. Ferrari, qui a obtenu un gros succès dans les principales villes d'Italie. Jeudi, au bénéfice de la « prima donna » Emilia Guidotti, la même troupe jouera, traduite en italien, une joyeuse comédie parisienne, *la Poupée*, de M. Ordonneau.

Un triste accident, qui a causé la mort d'un brave et honnête travailleur, habitant de la Principauté, s'est produit jeudi dernier, sur la route de Nice à Monaco, dans les circonstances suivantes.

Sarretta Gaétan, dit Jean, au service de M. Moreau, entrepreneur de camionnage, conduisait une lourde charrette à trois chevaux, chargée de cinq demi-muids de vin, lorsqu'au tournant de Saint-Laurent d'Eze, l'un des chevaux refusant d'avancer se mit à reculer et à se cabrer. Le charretier, en s'efforçant de le maîtriser et de le remettre en route, fut tout à coup heurté violemment par la croupe de l'animal, et la force du coup, en le renversant, l'envoya rouler sous les roues de la charrette. Au même moment, les chevaux ayant fait un brusque effort et s'étant mis en marche, le pesant véhicule passa sur le corps du malheureux Sarretta.

Quelques témoins de cet affreux accident accoururent et firent le nécessaire pour le transport rapide du blessé à l'hôpital de Monaco, où aussitôt les soins les plus pressés lui furent prodigués. Malheureusement, tout fut inutile, et Sarretta succombait quelques heures après, laissant dans la désolation sa veuve, appelée en hâte à son chevet.

L'infortuné charretier n'était âgé que de 38 ans, et avait trois enfants en bas-âge; il était très

estimé de ses patrons, et un grand nombre de personnes ont tenu à assister, vendredi matin, aux obsèques de ce brave garçon, victime d'un si terrible accident du travail.

Le Tribunal Supérieur a condamné Gancia César Flaminius né à Saluzzo (Italie) le 14 juillet 1857, sellier, demeurant à Cabbé-Roquebrune, à 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Lettre de Paris

Paris, 6 octobre 1902.

Paris vient de faire à Emile Zola des funérailles importantes en leur simplicité voulue. L'élite intellectuelle de la France et de l'étranger a suivi le char funèbre, et le peuple en foule respectueuse a fait cortège au cercueil du Maître regretté. Trois beaux discours ont été prononcés sur la tombe : c'est d'abord M. le Ministre de l'Instruction publique qui, au nom du Gouvernement français et aussi au nom de son collègue d'Italie, à laquelle Zola se rattachait par des liens d'origine, a exprimé, en excellents termes, la place que tenait dans le monde celui qui vient de disparaître prématurément.

« D'autres, a ajouté le Ministre, étudieront le talent de l'écrivain, diront la grandeur épique de ses récits, l'intensité de vie de ses personnages, son art de grouper et de faire mouvoir les foules et les armées, d'en sentir les frissons, d'en dégager l'âme, la puissance saisissante de ses descriptions, le relief de ses tableaux. Ils mettront en pleine lumière les grandes pages qui doivent rester, jetant peut-être un voile sur certaines qui ont provoqué chez les uns tant de protestations et de colères, chez les autres, tant de froissement de délicatesse et de pudeur et qu'il a considérées, lui, comme inévitables, dans son souci profond de sincérité et de vérité; c'est ce souci de sincérité et de vérité, animé par un grand sentiment de pitié et de justice, qui a dominé à la fois sa vie et son œuvre. »

Après le représentant du Gouvernement de la République, M. Abel Hermant, au nom de la Société des Gens de lettres, a plus particulièrement parlé de Zola littérateur : « Au bord de cette glorieuse tombe, a-t-il dit, devant laquelle mêmes les inimitiés littéraires ne se sont pas tues, c'est une poignante douleur de plus de constater l'insuffisance de l'éloge funèbre devant une mort si formidable.

« Discuté jusque dans sa bière — et nous devons l'en applaudir, car certes cet amoureux de la lutte eût souhaité qu'il en fût ainsi — on lui a tout contesté, sauf d'être excessif et colossal; là-dessus ses détracteurs s'accordent avec ses panégyristes; ses livres avant que d'aveugler l'imagination par leur splendeur, lui imposent par leur nombre et par leur poids; si on les plaçait les uns sur les autres, ils feraient un piédestal assez haut pour la statue que nous lui élèverons.

« Les sujets de romans s'offrent à lui par groupes; ou d'autres conçoivent un livre, il conçoit une bibliothèque; d'autres rêvent de forger un personnage, il rêve de constituer une famille, et puisque les familles d'aujourd'hui au lieu d'être, comme jadis, parquées dans une case étroite de la ruche sociale, s'irradient dans la société tout entière, puisqu'on les peut considérer chacune, sans forcer l'artifice, comme une société en petit, où la grande se résume et s'abrège, il incorporera dans ses Rougon-Macquart l'effectif total des représentants d'une époque et en racontant leur histoire intime il racontera celle de la France durant un quart de siècle. »

Puis, ce fut enfin M. Anatole France, dont on sait la hauteur de pensée et de caractère, qui à son tour parla de

l'homme de talent et de bonté que la France vient de perdre. Exaltant le dévouement et le courage dont Zola fit preuve pour la cause de la justice et de la vérité, l'éminent Académicien a terminé son éloquent discours par cette admirable péroraison : « La France est la terre de la raison ornée des pensées bienveillantes, le pays des philosophes humains et des magistrats équitables, la patrie des Turgot, Montesquieu, Voltaire et Malesherbes ; Zola a bien mérité de la patrie en ne désespérant pas de la justice en France.

« Ne le plaignons pas d'avoir souffert, envions-le ; il a honoré sa patrie et le monde par son œuvre immense et par un grand acte. Envions-le ! Sa destinée et son cœur lui firent le sort le plus grand. »

On ne saurait mieux dire et rendre à son tour à Zola l'hommage de justice qui lui était dû et qu'enregistrera l'Histoire.

* * *

A part ce douloureux événement des funérailles d'Emile Zola, il n'y a que peu de faits d'actualité à signaler en ces derniers jours. La Comédie-Française vient pourtant de donner la première représentation d'une œuvre honorable de M. Bouchinet qui a momentanément abandonné le bistouri pour la plume. *Gertrude*, tel est le titre de cette pièce où, comme dans les comédies du vieux temps de Scribe, il s'agit du mariage de deux jeunes gens. André et Jeannine. S'épouseront-ils ou ne s'épouseront-ils pas ? Telle est la question pas très neuve que se pose le spectateur. Il faut dire que le mariage est empêché par le père de la jeune fille lequel apprend que le futur beau-père de Jeannine vit maritalement avec Gertrude, sa gouvernante. Le conflit dramatique et sentimental se noue autour du départ de cette bonne et dévouée Gertrude dont la situation ne fait à la vérité point scandale.

Cette donnée est traitée non sans talent par l'auteur qui allie à une certaine force dramatique un sentiment de tendresse, de charme et d'émotion. Le public a fait bon accueil à cette œuvre qui a été remarquablement interprétée, surtout par M^{me} Thérèse Kolb qui fait une admirable Gertrude, par M. Leloir, toujours excellent, et par M. Dessone, un de nos jeunes premiers les plus en vue à l'heure actuelle.

L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Exposition d'hydrobiologie, de pisciculture et de pêche à Moscou en 1903. — La section ichtyologique de la Société impériale d'Acclimatation de Russie ouvrira, le 15/28 mars 1903, dans les salles du Cercle des Chasseurs, à Moscou, une Exposition d'hydrobiologie, de pisciculture et de pêche dont nous donnons le programme ci-après :

1. Histoire naturelle des eaux de l'Empire de Russie. Collections de poissons d'eau douce et de mer, ainsi que d'autres animaux et de plantes aquatiques comestibles ou ayant rapport à l'industrie. Animaux et plantes servant d'aliments aux poissons et aux autres animaux aquatiques, ainsi que les plantes leur servant d'abri ou leur donnant des matériaux pour la construction de leurs nids, etc. Animaux et plantes du plankton des divers bassins, principalement des eaux russes, composant le limnoplankton, potamoplankton, thalassoplankton, etc., de ces eaux. Photographies, dessins, atlas, traités concernant l'histoire naturelle des eaux et du plankton.

2. Méthodes des recherches en hydrobiologie et autres sciences voisines de l'hydrobiologie. Dragues, divers filets et chaluts pour la pêche du plankton, pompes pour la pêche du plankton, etc. Microscopes pour l'étude qualitative et quantitative du plankton, pipettes, filtres pour le plankton et autres appareils. Appareils pour les études physiogéographiques des fleuves, des lacs et des mers, appareils pour les recherches hydrométéorologiques. Résultats des recherches hydrobiologiques, hydrophysiques et hydrométéorologiques en forme de photographies, de cartes, de diagrammes, de cartogrammes, de dessins, etc.

3. Laboratoires et stations hydrobiologiques et ichthyologiques de divers types. Leurs descriptions, installations, problèmes, instruments, éditions et autres travaux. Cartes, montrant la sphère de l'activité de ces établissements, leurs photographies, dessins, etc.

4. Méthodes des recherches anatomiques et physiologiques des animaux et des plantes aquatiques. Appareils servant à l'étude de leur structure macro et microscopique. Appareils servant à faire des observations sur la

physiologie des poissons et des autres animaux et des plantes leur servant de nourriture. Préparations, littérature, dessins, diagrammes, etc., concernant l'anatomie et la physiologie des animaux aquatiques.

5. Appareils servant à observer la vie des animaux et des plantes aquatiques. Aquariums, terrariums, vivariums et autres bassins pour l'élevage et la culture des animaux aquatiques. Poissons et autres animaux d'eau douce et de mer. Appareils et objets aidant à la culture des animaux aquatiques dans les bassins artificiels. Appareils pour rafraîchir ou pour réchauffer l'eau, pour le saturer d'air, etc. Observations sur la vie des animaux aquatiques. Leur nutrition, ponte, nidification et autres observations biologiques. Dessins et collections concernant la biologie des animaux aquatiques.

6. Appareils servant aux observations sur le développement, sur la croissance, sur les métamorphoses des animaux et des plantes aquatiques. Appareils pour la pisciculture, l'ostréculture, la mytiliculture, etc. Description des établissements de pisciculture, etc. Etangs et autres bassins servant à la culture des animaux aquatiques. Alevins et différents stages de poissons et d'autres animaux aquatiques. Littérature, atlas, dessins, etc.

7. Appareils pour la détermination de la valeur nutritive et sanitaire de divers animaux aquatiques à l'état frais et conservé. Analyses de leur chair et des autres parties de leur corps en tableaux, diagrammes, etc. Appareils pour les recherches bactériologiques des produits alimentaires des animaux aquatiques. Littérature, dessins, diagrammes, etc., concernant les recherches bactériologiques sur les produits alimentaires des animaux aquatiques. Echantillons de conserves et d'autres produits alimentaires des animaux aquatiques.

8. Maladies produites par les poissons et par d'autres animaux aquatiques, leurs descriptions et préparations servant à les déterminer. Animaux aquatiques transmettant les infections, produisant des morsures, des plaies, des coups électriques, etc. Dessins, photographies, littérature, etc.

9. Maladies des poissons et des autres animaux aquatiques, animaux et végétaux. Parasites, bactéries, sporozoaires, etc., des poissons, des crustacés, des mollusques et des autres animaux aquatiques. Leurs préparations, dessins, descriptions, etc.

10. Produits médicaux fournis par les poissons et par les autres animaux aquatiques. Huiles de morue et d'autres poissons, huîtres « fiévreuses », yeux d'écrevisse, etc. Méthodes pour déterminer les falsifications les succédanés, etc., de ces produits. Littérature.

11. Echantillons des dessins des principaux appareils de pêche. Descriptions et dessins de ces pêches ; leurs données statistiques, sanitaires, économiques, etc. Littérature.

12. Produits techniques de l'aquiculture, par exemple, la peau des poissons et des reptiles aquatiques, les perles vraies ou artificielles, la nacre, le corail, les éponges, l'écaille, etc.

Congrès international d'hygiène. — Le prochain Congrès international d'hygiène et de démographie se réunira, en 1903, à Bruxelles. Le Comité d'organisation, constitué au ministère de l'Agriculture a trouvé partout d'encourageants appuis.

Le Congrès comprendra deux divisions, l'hygiène et la démographie. La première division sera répartie en sept sections : 1^o bactériologie, microbiologie et parasitologie appliquées à l'hygiène ; 2^o hygiène alimentaire : sciences chimiques et vétérinaires ; 3^o technologie sanitaire ; science de l'ingénieur et de l'architecte ; 4^o hygiène industrielle et professionnelle ; 5^o hygiène des transports en commun ; 6^o hygiène administrative ; prophylaxie des maladies transmissibles ; hygiène infantile ; habitations ouvrières ; 7^o hygiène coloniale.

Les sections ont été convoquées et l'on y a appelé toutes les personnes qui, à raison de leur situation administrative ou scientifique, peuvent apporter à l'œuvre un concours utile : membres de l'Académie de médecine, du Conseil supérieur d'hygiène publique et des Commissions médicales provinciales ; professeurs des Universités de Bruxelles, de Gand, de Liège et de Louvain ; industriels, magistrats, fonctionnaires des ministères et de l'Etat du Congo, membres des comités de patronage des habita-

tions ouvrières, etc. Plus de 400 personnes ont répondu à l'invitation qui leur était adressée.

On a visé à n'admettre qu'un nombre limité de questions dignes d'examen à cause de leur importance et de leur actualité ; on a, comme il est juste, inscrit au programme celles que le Congrès de Paris de 1900 a laissées en suspens et dont il a confié l'étude à des commissions internationales. Les membres de celles-ci ont été priés de désigner leurs rapporteurs. D'autre part, pour donner une base solide aux discussions, on a sollicité le concours de nombreux savants appartenant à des écoles et à des nationalités diverses, et ceux-ci ont été invités à rédiger des rapports préalables sur les questions proposées. Les rapports seront rassemblés pour la fin mai 1903, immédiatement imprimés et distribués aux adhérents du Congrès plusieurs mois avant la date fixée pour son ouverture. Ils seront publiés dans la langue de leurs auteurs et accompagnés d'un résumé en langue française.

Dans une exposition-annexe seront réunis des plans, modèles, maquettes, appareils et publications se rapportant exclusivement aux questions figurant à l'ordre du jour et qui auront été envoyés au moins six semaines avant l'ouverture des travaux.

MARINE ET COLONIES

Un nouveau Propulseur. — M. Pierre Calmettes nous fournit dans le *Petit Marseillais* la curieuse description suivante de l'appareil d'un ingénieur danois des plus habiles, M. H.-C. Vogt, qui vient d'inventer un propulseur mécanique pour bateaux, lequel semble joindre à une grande originalité de technique un côté pratique devant permettre, dans les futures constructions navales, de remplacer avec économie les hélices et les gouvernails des navires.

Un rendement supérieur de vingt-cinq à quarante pour cent au rendement habituel d'une hélice, c'est-à-dire la possibilité d'aller plus vite sans plus de force ou de réduire la force motrice d'un navire sans diminuer son ancienne vitesse de marche, tels paraissent être les avantages du *gouvernail propulseur* pour l'invention duquel l'ingénieur danois s'est inspiré d'un des modes de propulsions les plus naturels : la queue des poissons.

La queue des poissons ou la godille, car de même que sur les canots conduits dans nos ports par nos matelots lamaneurs, c'est avec une seule pièce de mécanique que l'on gouverne et que l'on avance lorsqu'on se sert du nouveau moteur. En outre, les bateaux munis du gouvernail propulseur présentent en marche une oscillation latérale telle que celle qui résulte de l'usage de la godille. Cette oscillation qui, trop accentuée, serait un défaut grave aux yeux des navigateurs peu soucieux d'être secoués, peut s'atténuer, se supprimer même complètement, par l'application sur un même bateau de deux gouvernails placés des deux côtés de l'étambot. Ce n'est donc pas ce défaut d'équilibre qui me ferait craindre pour la réussite de l'invention, mais bien plutôt une fragilité possible due au côté un peu compliqué de sa construction.

Un tel moteur résistera-t-il aux coups de mer alors qu'il lui faudra faire avancer un grand navire, et les avaries imprévues ne réduiront-elles pas l'économie devant résulter de son emploi ? Ce sont là des questions que l'avenir résoudra sûrement. Les essais faits sur des canots ont donné de bons résultats : la marine russe va, paraît-il, essayer ce moteur sur un de ses cuirassés ; nous verrons donc le nouveau propulseur à l'œuvre et bientôt. Mais, en attendant d'être entièrement rassuré sur sa valeur pratique, voici la brève description du *gouvernail propulseur* de M. Vogt :

Le propulseur proprement dit se compose d'une palette ou lame propulsive en métal laminé, attachée non pas directement à l'étambot, mais reliée simplement à celui-ci par une articulation ou *joint universel* lui permettant de jouer à droite et à gauche, sous l'action directe d'un arbre oscillatoire qui met en marche un moteur installé à l'intérieur du navire. Lorsque le mécanisme est mis en marche, l'arbre oscillatoire agit la palette métallique comme un balancier de pendule et elle fait dans l'eau, par son mouvement de va-et-vient, l'office de la rame du godille ou de la queue du poisson.

Pour se diriger avec le nouveau gouvernail on se sert d'un dispositif placé au-dessus de l'appareil propulsif et relié à ce dernier par un *arbre vertical*. Cet arbre qui part du *joint universel* aboutit au centre d'une sorte de cylindre aplati qui est mobile au milieu d'un second cylindre. Les deux cylindres sont réunis entre eux par des *ressorts à boudins*. A l'aide d'une *roue de manœuvre* dentée on fait tourner le plus grand des deux cylindres; par l'intermédiaire des ressorts il transmet le mouvement au second cylindre et à l'arbre vertical qui lui-même agit sur le gouvernail.

Lorsque le navire doit suivre une ligne droite, le gouvernail est placé dans l'axe de l'*arbre oscillatoire*, il opère donc son mouvement de va-et-vient régulièrement; mais si l'on veut faire virer le navire on agit sur la roue de manœuvre, elle fait tourner sur lui-même l'axe vertical qui vient varier la place occupée par le gouvernail devant l'axe oscillatoire. Cette conversion change la régularité de pendule du gouvernail en une marche oscillante pendant laquelle le gouvernail donne plus de force d'un côté que de l'autre et, tirant sur l'eau d'un seul bord, fait tourner le bateau.

Pour la marche en arrière, il suffit de faire opérer à la palette une conversion complète, c'est-à-dire de la placer du côté de l'étambot, et le mouvement oscillatoire fait reculer le navire au lieu de le faire avancer. Le nouveau moteur se prête donc à tous les besoins de la navigation et, s'il n'est pas fragile, remplacera peut-être un jour l'hélice inventée par Sauvage, il y a plus d'un demi-siècle.

Causerie Bibliographique

Annuaire statistique (Statistique générale de la France). — XXI^e volume, 1901. — Un vol. in-4^e de 592 p.; Paris. Imprimerie Nationale, 1902.

Il ne s'agit pas ici d'une publication nouvelle, puisque l'*Annuaire statistique de la France* en est à son 21^e volume; mais nous n'hésitons pas à le présenter de nouveau à nos lecteurs: cet Annuaire est en effet une mine précieuse de documents précis, qui résume et condense un travail colossal, et malgré sa valeur et son utilité, il semble qu'il soit encore peu connu et peu consulté. En réalité, au point de vue des renseignements numériques, tout se trouve dans ce volume, qu'il s'agisse de la climatologie, de la population, de l'alimentation, du mouvement économique, de la production, des administrations, des colonies de notre pays.

Le seul défaut qu'on pourrait reprocher à cet *Annuaire*, c'est d'être un peu lent dans ses informations. Ainsi, le présent volume pour 1901 ne contient en réalité qu'un très petit nombre de tableaux relatifs à l'année 1901; mais il faut reconnaître qu'il serait difficile qu'il en fut autrement. En général les administrations ne peuvent dresser la statistique des faits ou des opérations applicables à une certaine année qu'après l'expiration de cette année, et ce n'est pas trop de l'année suivante pour centraliser les renseignements, les analyser et les publier.

Un grand nombre de tableaux contenus dans ce volume se rapportent donc à l'année 1900. Mais nous en trouvons encore beaucoup qui se rapportent à l'année 1899, et ceux-là sont assurément moins excusables. Après deux ans et demi, vraiment, les renseignements commencent à manquer d'actualité.

En cela même cependant, il est juste de reconnaître un progrès, car le nombre de statistiques tardives était encore plus considérable dans les volumes précédents. Ainsi les tableaux relatifs au mouvement de la population, à la statistique sanitaire des villes, à la justice, aux établissements pénitentiaires, à la pêche maritime et aux sociétés de secours mutuels, insérés dans l'année 1900, étaient relatifs à l'année 1897. L'annuaire présent contient, pour chacune de ces statistiques, non seulement les résultats de l'année 1898, mais encore ceux de l'année 1899. Encore un petit effort, et l'année prochaine l'Annuaire sera à jour.

Depuis l'année dernière, cette publication a été établie conformément à un plan nouveau proposé par la Commission spéciale que le Comité permanent du Conseil supérieur de statistique a chargée de l'étude des modifications à apporter à la composition de l'Annuaire.

C'est ainsi que ce volume contient des tableaux résumant des statistiques nouvelles: statistique sanitaire de la marine; état des sociétés de crédit agricole; statistique de la mortalité des enfants assistés; statistique des enfants placés en nourrice; statistique des sociétés par actions et par parts d'intérêt; statistique des valeurs étrangères circulant en France.

Notons qu'une bonne table alphabétique permet au chercheur de trouver rapidement, dans ces 600 pages de chiffres, les renseignements dont il a besoin.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 au 5 Octobre 1902

SAIN-T-TROPEZ, goël. <i>Marie-Clotilde</i> , fr., c. Rostagni,	vin.
CANNES, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	sable.
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—

SAN REMO, cutter, ital., *Eléonora Rosa*, c. Pignatelli, charbon.

Départs du 28 au 5 Octobre

CANNES, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	sur lest.
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—

Madame C. JOLIVOT et son fils remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister au service célébré le 24 septembre dernier en l'église de Sainte-Dévote, à la mémoire de

Monsieur Pierre-Charles JOLIVOT

Secrétaire du Conseil d'Etat et de S. Exc. le Gouverneur Général
Officier de l'Ordre de St-Charles
Officier de l'Instruction Publique, etc.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco,
2, rue du Tribunal.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant un contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-sept juillet dernier, enregistré, messieurs: 1^o Louis LANTERI, menuisier, demeurant à Monaco, au quartier de la Rousse; 2^o et Victor BAZZANO, valet de chambre, demeurant à Monaco, quartier de Monte Carlo, au Grand-Hôtel, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, ont acquis conjointement et indivisément entre eux, chacun pour moitié, de monsieur Jean-François-Joseph MARQUET, propriétaire, demeurant à Nice, rue Trachel, n^o 2, et ci-devant sur la commune de la Turbie, au quartier de Saint-Antoine, qui a aussi élu domicile en l'étude de M^e Valentin, l'immeuble suivant:

Une pièce de terre sise à Monaco, au quartier de la Rousse, ou Roussa, divisée en trois planches, complantée en citronniers et arbres fruitiers et sur laquelle se trouve une petite maisonnette élevée d'un étage sur rez-de chaussée, composée de deux pièces appartenant, savoir: celle faisant face au midi, aux hoirs Félix Casanova, confrants indiqués plus bas, et la pièce faisant face au nord, au vendeur et fait partie de la vente; quant au rez-de-chaussée, il appartient par moitié aux hoirs Casanova et à M. Léotard.

La dite pièce de terre contenant en outre en tête, un petit réservoir recevant les eaux d'une source existant dans la propriété et à laquelle les hoirs Félix Casanova ont le droit de puiser de l'eau pour l'usage des habitants, ainsi que tout résulte d'un procès-verbal de partage dressé au Tribunal Supérieur de Monaco le vingt-quatre mars mil huit cent cinquante quatre.

Elle confronte: à l'ouest, à M. Urbain Bosio; à l'est et au midi, aux hoirs Félix Casanova, et au nord, au chemin de l'Annonciade. Elle est portée au plan cadastral de la Principauté sous les numéros 130, 140 P et 141 P de la section E, a deux accès: l'un sur le chemin de l'Annonciade et l'autre par la route de Monaco à Menton, en face le pont de la Rousse, et sa contenance approximative est de mille mètres carrés.

La dite pièce de terre est arrosable concurremment avec diverses autres et ce droit est fixé dans le partage précité du 24 mars 1854, auquel droit de concurrence M. Marquet vendeur, a renoncé pour les terrains pouvant encore lui rester et qui y participaient, entendant qu'il profite à son lieu et place à MM. Lanteri et Bazzano, ses acquéreurs.

Cette vente a eu lieu moyennant un prix principal de treize mille francs.

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le seize août mil neuf cent deux, volume 80, n^o 4, a été déposée ce jourd'hui même au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

A Monaco, le sept octobre mil neuf cent deux.

Signé: L. VALENTIN.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi 11 octobre 1902, à 9 heures du matin, dans la salle de vente Curci, sise boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que: armoires à glace, comptoir, buffets, guéridons, grandes glaces, chaises cannées et pliantes, fauteuils en osier, vaisselle, verrerie, conteaux, argenterie, vins fins, Bourgogne, Barbera, Asti, etc.

Au comptant, et 5% en sus pour frais d'enchères.
Monaco, le 4 octobre 1902.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit,
notaire à Monaco.

Suivant acte passé devant M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 2 octobre 1902, M. Jules ROZIÈRE a vendu à M^{me} LUCINI le fonds de commerce qu'il exploitait à Monaco, rue Florestine sous la dénomination de *Hôtel de Belgique*.

Faire opposition dans la huitaine en l'étude de M^e CARRIÈRE, sous peine de déchéance.

CARRIÈRE.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit,
notaire à Monaco.

Suivant acte passé devant M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 2 octobre 1902, M^{me} veuve CAMPORA a vendu à M. Joseph ALASIA le fonds de commerce qu'elle exploitait à Monaco, boulevard Charles III, n^o 12, sous la dénomination de *Restaurant-Buvette des Tramways*.

Faire opposition dans la huitaine en l'étude de M^e CARRIÈRE.

CARRIÈRE.

A VENDRE

A MONTE CARLO, BOULEVARD DU NORD
(à proximité du Casino)

MAISON MEUBLÉE (susceptible d'être transformée en hôtel), comprenant:

Au rez-de-chaussée: terrasse, vestibule, bureau, salon, salle à manger, magasin, cuisine et 4 chambres.

Au premier étage: 11 chambres, cabinet de toilette et salle de bains.

Au deuxième étage: 11 chambres et cabinet de toilette.

Au sous-sol: Cuisine, rôtisserie, pâtisserie, caves, lingerie, buanderie, chambres de domestique et petit jardin.

Eclairage électrique à tous les étages.

S'adresser à M. Cioco, syndic de faillites à Monaco.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit,
notaire à Monaco, 39, rue Grimaldi

VENTE SUR LICITATION
après renvoi

Le 21 Octobre 1902, à 11 heures du matin, à l'au-
dience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco,

D'UNE GRANDE MAISON
dite Maison Vanderwinck

située à Monaco, section de la Condamine, à l'angle de
la rue Grimaldi et de la rue de la Turbie.

Cette maison comprend, sept magasins, arrière-maga-
sins et cave au rez-de-chaussée, restaurant et terrasse
au premier étage.

Mise à prix : 130,000 francs.

Etude de M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

AVIS

Suivant acte sous condition suspensive aux minutes
de M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, en date
26 août 1902, enregistré, réalisé par autre acte devant
ledit M^e Valentin du 4 octobre 1902, aussi enregistré,
M. Flaminio FRANZANI, épiciier et marchand de
comestibles, demeurant à Monaco, au quartier de la
Rousse, a vendu à **M. Jules DONZELLI**, charcutier,
demeurant à Monaco, rue Saige, maison Olivier, le
fonds de commerce d'*Epicerie et comestibles, vente de
pétrole, photoline nephtacycle et essences minérales*,
qu'il exploitait à Monaco, au pont de la Rousse, maison
Riberi.

Les oppositions seront reçues au domicile à cet effet
élu, en l'étude de M^e Valentin, notaire, dans le délai de
huit jours, sous peine de forclusion.

Pour extrait :

L. VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

AVIS

Suivant acte sous condition suspensive aux minutes
de M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, en date
du 5 septembre 1902, enregistré, réalisé par autre acte
reçu par ledit M^e Valentin le 6 octobre 1902, aussi enre-
gistré, **M. Prosper ALBIGÈS**, négociant en vins et
épiciier, demeurant à Monaco, rue Terrazzani, a vendu
à **M^{me} Marguerite MARRO**, épouse de **M. Joseph
TOSELLO**, restaurateur, avec lequel elle demeure
aussi à Monaco, rue Terrazzani, le fonds de commerce
de *vins et liqueurs en gros, comestibles et épicerie*
qu'il faisait valoir à Monaco, rue Terrazzani, dans
l'immeuble de la Société des Halles et Marchés.

Les créanciers de M. ALBIGÈS, s'il en existe, sont
invités à faire opposition au domicile à cet effet élu, en
l'étude de M^e Valentin, notaire, dans le délai de huit
jours, sous peine de forclusion.

Pour extrait :

L. VALENTIN.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉРАН

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN
DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs
Avenue de la Costa — Monte Carlo
TÉLÉPHONE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

LA « MUTUAL LIFE »

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères
fondée à New-York en 1843
sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

541 millions de bénéfices distribués aux Assurés
Garantie : 1 MILLIARD 828 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général
autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline
MONACO-CONDAMINE

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^{ie} Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre
les risques de transport par
terre et par mer et les accidents
de toute nature.

Assurances maritimes ; trans-
ports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvriè-
res, responsabilité civile des pa-
trons et entrepreneurs, assuran-
ces des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles
contre les accidents de toute na-
ture. Assurances vélocipédique
et de chasse.

Assurances contre les risques
de séjour et de voyage dans le
monde entier.

Assurances des accidents causés
aux tiers par des voitures
automobiles et à traction méca-
nique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compa-
gnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec
effraction, escalade ou usage de
fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou
suivi d'assassinat ou de tenta-
tive d'assassinat.

Assurances des villas, châ-
teaux, banques, marchandises
en magasin, titres, valeurs, bil-
lets de banque, archives et mi-
nutes, églises, musées, objets
mobiliers de toute nature, bi-
joux, etc.

Assurances des bijoutiers,
horlogers et négociants en ma-
tières précieuses.

Assurances contre les détour-
nements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

A remettre dans de bonnes conditions

ATELIER DE MENUISERIE

AVEC ACHALANDAGE

S'adresser à M. CAPELETTI, place Saint-Nicolas
MONACO-VILLE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POWDRÈS DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons

dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

**LE MONITEUR
DE LA MODE**
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND
FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et
un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Imprimerie de Monaco — 1902.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Sept.-Octob.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
29	755. »	754.8	754.7	754.5	753. »	20. »	22.1	21. »	19.2	18.4	62	Sud.	Beau.	
30	753. »	752.6	752.4	751.5	748.5	18. »	19.5	18.2	18. »	16.5	72	Sud fort.	Pluie.	
1	753.5	753.8	753. »	754.1	754.2	19. »	20.2	19.1	19. »	18.4	66	Sud-Ouest faible.	Beau, qq. nuages.	
2	753.8	753.5	753.4	753. »	753.2	19.8	20.1	20. »	19.2	18.6	78	id. id.	Beau.	
3	755. »	755.8	755.2	755.3	755.6	20. »	21.2	20.8	20. »	18.6	73	Sud fort.	Nuageux.	
4	758. »	757.8	757. »	756. »	755. »	19.2	20. »	17.5	18. »	17.2	72	id.	Pluie.	
5	755. »	755.4	755. »	755. »	755. »	18.8	19. »	17.5	17.2	17. »	80	Sud.	id.	
DATES						29	30	1	2	3	4	5		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima. 22.2	20. »	20.2	20.1	21.5	20. »	19. »		
						Minima. 18.3	17.5	16. »	15.5	17. »	17. »	16.5	Pluie tombée : 55mm	